

L'Anse-Saint-Jean, le 7 décembre 2015.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 7 décembre 2015 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Marcellin Tremblay  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :            Monsieur Yvan Coté  
                                  Monsieur Graham Park

369-2015  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

370-2015  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1           OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2           LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.          LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1       Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015
  - 3.2       Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015
- 4.          LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
  - 4.1       Acceptation des comptes et paiements directs de novembre 2015
- 5           RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6.          LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1       Demande de contribution financière - Campagne Centraide 2015
  - 6.2       Demande de Mme Morissette et M. LeBreton - Déneigement du chemin de l'Anse
  - 6.3       Appui à Arianne Phosphate - Obtention d'un décret
  - 6.4       Guignolée 2015
  - 6.5       Demande d'appui municipalité de Saint-Fulgence - Dossier Arianne Phosphate
- 7.          ADMINISTRATION**
  - 7.1       Renouvellement de l'adhésion - Fédération canadienne des municipalités
  - 7.2       Renouvellement d'adhésion - Fédération québécoise des municipalités
  - 7.3       Avis de motion la tarification pour le raccordement aux services aqueduc et égout
  - 7.4       Adoption du projet de règlement 15-318 concernant un emprunt pour la TECQ
  - 7.5       Calendrier des séances du conseil municipal pour 2016

- 7.6 Offre d'achat - Terrain 10-21 au développement du Mont Édouard
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Avis de motion un règlement pour diminuer la vitesse sur la rue du portage
- 8.2 Avis de motion le déneigement des chemins de tolérance
- 8.3 Demande de raccordement au réseau d'aqueduc
- 8.4 Engagement pour la banque de personnel aux travaux publics
- 8.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal Dossier No 00023047-1
- 8.6 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal Dossier No 00023297-1
- 9. URBANISME**
- 9.1 Demande auprès de la CPTAQ - Dossier M. Charles Houde
- 9.2 Adoption du projet de règlement 15-319 concernant les servitudes et empiètements sur la rue du Faubourg
- 9.3 Demande de lotissement M. Luc Noël et M. Jean-Daniel Jacques
- 9.4 Demande de lotissement - Prolongement rue de Vébron
- 9.5 Demande de dérogation mineure DM10 - Dossier M. Jacques Savard
- 9.6 Demande de lotissement - M. André Dallaire
- 9.7 Plan d'aménagement d'ensemble - Prolongement rue de Rouveret
- 9.8 Demande d'exclusion totale CPTAQ - M. Claude Tremblay
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Demande d'intervention au MTQ concernant l'érosion des berges de la rivière Saint-Jean
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Demande du comité des loisirs dans le cadre du programme Défi de la relève.
- 11.2 Demande d'appui de la Maison des jeunes auprès de la MRC
- 11.3 Demande de la Petite École pour l'utilisation des dortoirs de la MFR
- 11.4 Fermeture de la marge de crédit de la MFR
- 12. VARIA**
- 12.1 Changement du serveur informatique de la municipalité
- 12.2 Défi incendie 2016
- 12.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal Volet - RIRL
- 12.4 Comité de concertation du Bas-Sageunay - Mandat en tourisme
- 12.5 Demande d'aide financière Société Alzheimer de la Sagamie
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

371-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015 soit accepté sans modification.

372-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015 soit accepté sans modification.

373-2015

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE

## NOVEMBRE 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2015 au montant de 97 039.52\$ et des paiements directs au montant de 847.53\$, tel que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

374-2015

### RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau de poste de \$60.50.

375-2015

### DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - CAMPAGNE CENTRAIDE 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 100.00\$ à titre de participation financière pour la campagne de Centraide 2015

376-2015

### DEMANDE DE MME MORISSETTE ET M. LEBRETON - DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE L'ANSE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement au déneigement du chemin de l'Anse sur un tronçon de 200 mètres selon la politique de déneigement des chemins de tolérance pour donner accès à la propriété située au 46 chemin de L'Anse et d'informer le propriétaire desservi que la municipalité se dégage de toute responsabilité concernant ledit tronçon

377-2015

### APPUIE À ARIANNE PHOSPHATE - OBTENTION D'UN DÉCRET

CONSIDÉRANT QU' Arianne Phosphate désire exploiter une mine d'apatite dans le secteur de lac à Paul, au Saguenay Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le rapport émis par le Bureau d'Audiences Publiques sur l'environnement (BAPE) a été rendu public le 23 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QU' Arianne Phosphate accueille favorablement le rapport du BAPE;

CONSIDÉRANT QUE les installations portuaires relèvent du gouvernement fédéral et que le processus environnemental est enclenché;

CONSIDÉRANT QUE l'attente de l'analyse de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pourrait retarder substantiellement le projet et ainsi nuire à sa réalisation;

CONSIDÉRANT QUE ce projet générera plus de 2000 emplois directs et indirects durant la période de construction et approximativement 1000 emplois durant les 25 ans d'opération de la mine;

CONSIDÉRANT QUE l'émission d'un décret permettrait à la compagnie d'avoir en main tous les outils pour conclure le financement du projet et débiter ses travaux d'ingénierie détaillée et de préparation du site afin que la mine soit opérationnelle dans les délais prévus, soit à l'automne 2018;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean appui la Municipalité de Saint-Fulgence dans sa demande au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, pour l'émission d'un décret le plus rapidement possible, permettant ainsi à Arianne Phosphate de débiter ses travaux de construction de la mine et être en opération en 2018.

378-2015  
GUIGNOLÉ 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 100 \$ soit versé dans le cadre de la cueillette des dons pour La Guignolée 2015.

379-2015  
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION - FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités et de payer la cotisation 2016 au montant de \$ 312.14 taxes en sus.

380-2015  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion pour 2016 de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités et de payer la cotisation 2016 au montant de \$ 982.68 taxes en sus.

381-2015  
AVIS DE MOTION CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LE RACCORDEMENT AUX SERVICES AQUEDUC ET ÉGOUT

Avis de motion est donné par Monsieur Victor Boudreault que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant la tarification pour le raccordement aux services aqueduc et égout.

382-2015  
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-318 CONCERNANT UN EMPRUNT POUR LA TECQ

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 15-318 tel que lu au montant de cinq cent trente-six mille huit cent quatre-vingt-trois dollars (536 883\$) ayant pour objet de décréter une dépense du même montant pour la réalisation des travaux prévus dans le programmation de la TECQ.

383-2015  
CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h00 soit les : 11 janvier, 1er février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1er août, 12 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

384-2015  
OFFRE D'ACHAT - TERRAIN 10-21 AU DÉVELOPPEMENT DU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE le terrain portant le no de lot 10-21 est situé entre les

terrains dont les propriétaires respectifs sont Mme Angéline Gagné et M. Stéphane Doyon;

CONSIDÉRANT QUE Mme Gagné et M. Doyon ont fait une offre conjointe pour l'achat du terrain portant le no de lot 10-21, afin d'agrandir leur terrain respectif;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Mme Gagné et M. Doyon pour l'achat pour le terrain portant le no de lot 10-21 au montant de 21 090.00\$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

385-2015

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT POUR DIMINUER LA VITESSE SUR LA RUE DU PORTAGE

Avis de motion est donné que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant un règlement pour diminuer la vitesse sur la rue du portage.

386-2015

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

Avis de motion est donné que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant le déneigement des chemins de tolérance.

387-2015

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de raccordement de la Fabrique de l'Anse-Saint-Jean pour le raccordement de l'église au réseau d'aqueduc de la municipalité et que les frais encourus pour ces travaux soient à la charge du demandeur tel que prévu au règlement municipal.

388-2015

ENGAGEMENT POUR LA BANQUE DE PERSONNEL AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité recherche du personnel supplémentaire pour son service de garde:

CONSIDÉRANT QUE la municipalité recherche du personnel supplémentaire pour le suivi au niveau du service de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE Mme Jacinthe Croteau possède les qualifications nécessaires et l'expérience au niveau du suivi de l'eau potable;

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager M. Maxime D'Amour, M. Gabriel Gagné, ainsi que Mme Jacinthe Croteau pour faire partie de notre banque de personnel pour le service de garde aux travaux publics et pour le suivi au niveau de l'eau potable dans le cas de Mme Jacinthe Croteau.

389-2015

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL DOSSIER NO 00023047-1

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer au Ministère des Transport que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, les travaux d'amélioration prévus sur les chemins de Vébron, des Érables, Périgny, Saint-Thomas nord, du Quai et Saint-Jean Baptiste;

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le

ou les chemins pour un montant de 15 000\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

390-2015

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL  
DOSSIER NO 00023297-1

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer au Ministère des Transport que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, les travaux d'amélioration prévus sur les chemins de Vébron, des Érables, Périgny, Saint-Thomas nord ;

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant de 25 000\$.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

391-2015

DEMANDE AUPRÈS DE LA CPTAQ - DOSSIER M. CHARLES HOUDE

CONSIDÉRANT que la demande ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur présentement et qu'aucune agriculture n'est faite à proximité

CONSIDÉRANT que pour répondre aux exigences de l'article 58.2 de la loi sur L'Urbanisme, il existe d'autres terrains propices à la construction cependant, si l'on tient compte des besoins actuels qui se situent autour du Centre de Ski Alpin, il y aura manque d'espace à court terme.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de M. Charles Houde auprès de la CPTAQ afin d'autoriser la construction d'une habitation sur le terrain de ce dernier.

392-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-319 CONCERNANT LES  
SERVITUDES ET EMPIÈTEMENTS SUR LA RUE DU FAUBOURG

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-319 concernant les servitudes et empiètements sur le rue du Faubourg.

393-2015

DEMANDE DE LOTISSEMENT M. LUC NOËL ET M. JEAN-DANIEL JACQUES

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. Luc Noël et M. Jean-Daniel Jacques, considérant que cette dernière est conforme au règlement de lotissement 89-108 et que le CCU en fait la recommandation.

394-2015

DEMANDE DE LOTISSEMENT - PROLONGEMENT RUE DE VÉBRON

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de plusieurs propriétaires pour le prolongement de la rue de Vébron considérant que cette dernière est conforme au règlement de lotissement 89-108 et qu'elle est recommandé par le CCU.

395-2015

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM10 - DOSSIER M. JACQUES  
SAVARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la

demande de dérogation mineure de M. Jacques Savard qui consiste à régulariser la marge arrière du bâtiment principal situé au 35 Chemin des Pins. Considérant que le CCU recommande d'approuver la demande.

396-2015

DEMANDE DE LOTISSEMENT - M. ANDRÉ DALLAIRE

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. André Dallaire considérant que cette dernière est conforme au règlement de lotissement 89-108 et recommandé par le CCU

397-2015

PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE - PROLONGEMENT RUE DE ROUVERET

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que prévu dans le processus d'implantation d'un projet de développement domiciliaire, le plan d'aménagement d'ensemble préliminaire pour le prolongement de la rue de Rouveret concernant le développement de 500 000 pieds carrés de terrain qui a été déposé au CCU et de mentionner à M. Duchesne qu'il doit présenter son plan d'ensemble final dans un délai d'un an à partir de la date de la présente résolution.

398-2015

DEMANDE D'EXCLUSION TOTALE CPTAQ - M. CLAUDE TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Tremblay n'est pas encore officiellement propriétaire du terrain,

CONSIDÉRANT QUE de monter le dossier d'exclusion demandera plusieurs heures de travail et des coûts pour la municipalité sans être totalement certain que le projet se réalisera;

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de M. Claude Tremblay et que la municipalité entreprenne les démarches de demande d'exclusion totale et ce conditionnellement à ce que M. Claude Tremblay s'engage à défrayer les coûts d'une telle démarche.

399-2015

DEMANDE D'INTERVENTION AU MTQ CONCERNANT L'ÉROSION DES BERGES DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QU'à plusieurs reprises la municipalité a demandé au ministère concerné d'apporter les correctifs pour empêcher l'érosion des berges de la rivière Saint-Jean dans le secteur de la polyvalente;

CONSIDÉRANT QUE la situation n'a pas été corrigée et s'est même dégradée;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes touchés par cette problématique ont demandé au conseil municipal d'intervenir à nouveau auprès du ministère pour assurer la sécurité des gens dans ce secteur;

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère responsable dans ce dossier, en l'occurrence le Ministère des transports du Québec, d'apporter les correctifs nécessaires pour enrayer la dégradation des berges de la rivière Saint-Jean dans ce secteur et garantir la sécurité des gens et des organismes concernés.

400-2015

DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DÉFI DE LA RELÈVE.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande du Comité des loisirs concernant le projet de confection d'une mini

zamboni et de recommander ce projet dans le cadre du financement disponible au niveau du Comité du Défi de la relève.

401-2015

DEMANDE D'APPUI DE LA MAISON DES JEUNES AUPRÈS DE LA MRC

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de transmettre la demande à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay afin d'octroyer le montant prévu dans le cadre du Fonds de la collectivité pour la Maison des jeunes du Bas-Saguenay.

402-2015

DEMANDE DE LA PETITE ÉCOLE POUR L'UTILISATION DES DORTOIRS DE LA MFR

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'organisme de la "Petite École" à utiliser et faire la location des espaces de dortoir anciennement utilisés par la MFR, conditionnellement à la mise en place d'une politique d'utilisation et de location qui devra être adoptée par celui-ci.

403-2015

FERMETURE DE LA MARGE DE CRÉDIT DE LA MFR

CONSIDÉRANT QUE les activités de la MFR ont été suspendues depuis juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE les frais mensuels de la marge de crédit continuent de s'accumuler;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Anse-Saint-Jean ainsi que la commission scolaire des Rives du Saguenay cautionnent cette marge de crédit;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a décidé de fermer ladite marge de crédit et qu'il y a un montant de 15 033.02\$ à rembourser;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remboursement du montant de la marge de crédit utilisé pour le MFR du Fjord et de demander à la commission scolaire des Rives du Saguenay de rembourser à la municipalité 50% de ce montant, afin de pouvoir fermer la marge de crédit de la MFR.

404-2015

CHANGEMENT DU SERVEUR INFORMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de PG Solution au montant de 7 899.00\$ avant taxes et de procéder au changement du serveur de la municipalité et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

405-2015

DÉFI INCENDIE 2016

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de Défi incendie 2016 qui aura lieu les 28 et 29 mai prochain et de demander au directeur du service de sécurité incendie d'accompagner les organisateurs dans la préparation de cet événement.

406-2015

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL VOLET -RIRL

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a pris connaissance des modalités d'application du volet - Redressement des infrastructures routières



locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du Volet RIRL

407-2015

#### COMITÉ DE CONCERTATION DU BAS-SAGEUNAY - MANDAT EN TOURISME

CONSIDÉRANT QUE l'industrie touristique prend une place croissante dans l'économie du Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la mise en marché des produits et des destinations est au cœur de la réussite commerciale dans le domaine du tourisme;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière -Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland -et-Boileau désirent travailler ensemble pour faire du Bas-Saguenay une destination touristique unifiée;

CONSIDÉRANT QU'un comité de concertation regroupant des représentants des cinq municipalités a été mis sur pied à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE M. David Rowsome, consultant en tourisme, a présenté une offre de services audit comité pour réaliser un mandat afin de mieux positionner la destination Bas-Saguenay sur le plan touristique;

CONSIDÉRANT QU'une subvention couvrant l'entièreté des coûts de l'offre de services serait en attente d'une confirmation;

En CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean accepte l'offre de services de M. David Rowsome conditionnellement à ce que les quatre autres municipalités concernées l'acceptent également et conditionnellement à ce que du financement soit obtenu pour la réalisation du mandat;

que le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean s'engage à assumer sa part de toute contribution du milieu qui serait requise pour la réalisation du mandat.

408-2015

#### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA SAGAMIE

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 50\$ à titre de contribution financière pour la Société Alzheimer de la Sagamie

#### RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants : M. Anicet Gagné

- Informations concernant le lac à l'épaule de la SADC qui a eu lieu le 27 novembre dernier et qui revient tous les 5 ans.

M. Marcellin Tremblay

- Retour sur la première édition du Marché de Noël qui a eu lieu à la Petite École dimanche le 6 décembre dernier et qui a connu un franc succès.

M. Lucien Martel

- Mention sur la nouvelle classification de la municipalité au niveau des Fleurons

du Québec passant de trois à quatre fleurons

- Retour sur la visite au centre de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean où seront acheminées les matières résiduelles à partir de 2017.
- Invitation à la population pour l'assemblée sur les prévisions budgétaires 2016 qui aura lieu lundi le 14 décembre à 19h00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

409-2015

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 20h10

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*